

peler ces bâtiments pour qu'ils fussent partie de cette marine militaire canadienne, et le cas échéant, c'est sur le Gouvernement canadien que retomberait les frais de leur entretien et non pas sur la Grande-Bretagne."

En 1910, M. Borden, (Débats 1910-1911, Vol. I, pages 227-228, Nov. 24, 1910), déclarait que toute politique permanente devait être soumise au peuple. Il n'a pas varié de cette déclaration. Ses collègues ont affirmé à leur tour la même opinion et l'opinion de leur parti à ce sujet.

Le 8 avril M. White, ministre des Finances, disait :

"Se trouve-t-il dans le projet de loi déposé par mon très honorable ami et qui a pour but d'arrêter des mesures en vue d'augmenter les forces navales effectives de l'empire, un seul mot, une seule syllable qui indique que nous allons acquitter des contributions régulières et périodiques au trésor impérial? Non.

"Je mets quiconque peut lire et comprendre l'anglais au défi de dire que le projet de loi maintenant soumis à la Chambre, contient un seul mot qui vienne en conflit avec le principe énoncé dans la résolution de 1909. Je tiens encore à dire que je suis entièrement opposé à une politique de contributions périodiques ou dont le montant est fixé d'avance, et que cette attitude a été celle du très honorable premier ministre dès l'origine."

De son côté, le Sénateur Longhead, leader conservateur au Sénat, disait :

"Le Premier Ministre actuel était alors (1910), chef de l'opposition et aucune politique n'a été définie plus clairement que celle qu'il a soumise à la Chambre en 1910 et qui était au résumé; que le projet dont le Parlement était alors saisi ne suffisait pas, qu'il était incompatible avec la situation, du moment, et, que vu le besoin pressant dans lequel se trouvait l'empire, il proposerait qu'une contribution substantielle fut faite au gouvernement impérial, et, de plus, que si les élections suivantes le portaient au pouvoir, il s'engageait à faire voter une contribution d'urgence, puis définir une politique permanente qui, avant d'être adoptée, serait soumise au peuple."

L'attitude des deux partis est donc celle-ci :

M. Borden, comme il s'y est engagé, veut accorder une aide immédiate à l'Angleterre, puis **CONSULTER LE PEUPLE** sur la politique permanente à adopter.